MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

DLP 23-8-82010020

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

20 Août 1982 N° de série continue 239 Bulletin n° 23

VIGNE

ARAIGNEES ROUGES

Dans les zones où ces acariens ont été abondants ce printemps, un traitement réalisé dès maintenant avant le dépôt des oeufs d'hiver permettra de limiter les infestations au printemps prochain. Le traitement se justifie si on observe au moins une forme mobile sur plus de la moitié des feuilles.

BOTRYTIS

Le temps chaud et orageux de ces derniers jours favorise le développement de la Pourriture grise. En zones tardives nous rappelons qu'un dernier traitement doit être réalisé 3 semaines avant la date prévue des vendanges.

ARBRES FRUITIERS

ARAIGNEES ROUGES

Comme pour la vigne il est important de réaliser un traitement au début de la ponte des oeufs d'hiver. Dans les vergers où des problèmes ont été observés en cours de saison l'application d'un acaricide spécifique se justifie si plus de 50 % des feuilles portent au moins une forme mobile.

CARPOCAPSE SUR POMMES ET POIRES

Nous rappelons les délais d'utilisation avant récolte des produits :

0 jours : Deltaméthrine (teneur maximale en résidu 0,1 ppm)
7 jours : Carbaryl, Diméthoate, Formothion, Malathion
15 jours : Azinphos, Diazinon, Diéthion, Fénitrothion, Fenthion, Méthidathion, Parathion, Permethrine, Phosalone, Phosmet
21 jours : Phosphamidon
30 jours : Dialiphos, Diflubenzuron

TORDEUSE ORIENTALE - Le vol se poursuit

Sur pêches - Les variétés tardives doivent absolument être protégées.
Sur pommes et poires - Dans les vergers situés à côté de parcelles de pêchers où la récolte a déjà été réalisée, des dégâts peuvent avoir lieu sur pommes et poires. Dans ces situations il est donc recommandé d'utiliser contre le carpocapse un produit également efficace contre la tordeuse orientale : Azinphos, Carbaryl, Deltaméthrine, Fénitrothion, Méthidathion, Parathion, Phosalone

POU DE SAN JOSE

En zones tardives (Savoies) la seconde génération vient de débuter. Un premier traitement est donc à réaliser sur les arbres contaminés.

En zones plus précoces, nous rappelons que le traitement doit être renouvelé 15 jours après la première application afin de couvrir toute la période de sortie des larves.

P44

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

EXPORTATIONS DE FRUITS A PEPINS

Nous attirons votre attention sur les traitements des fruits après récolte afin de lutter contre l'échaudure :

- L'Ethoxyquine, seul produit actuellement autorisé en France doit être interdit d'emploi à partir du 1er Septembre prochain par les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark.

- Le traitement au Diphenylamine (DPA) est autorisé par ces pays mais les fruits traités ne doivent pas contenir plus de 3 ppm de résidus, seuls pourront être traités les lots de fruits destinés à l'exportation. Les producteurs devront s'assurer qu'aucun lot traité ne sera vendu sur le marché français.

CULTURES MARAICHERES

Les orages récents ont entraîné un développement important de maladies, notamment :

Alternaria sur carotte - Intervenir en zones à brouillard avec une spécialité à base de Captafol, Mancozèbe ou Manèbe. Le traitement devra être renouvelé 15 jours plus tard.

Mildiou sur oignon - Si des taches sont visibles il est indispensable d'intervenir en pulvérisation pneumatique avec Cymoxanil + Mancozèbe, Manèbe, Mancozèbe, Propinèbe.

Mildiou du cardon - Un traitement par pulvérisation pneumatique peut être réalisé avec une spécialité à base de Mancozèbe, Cymoxanil + Mancozèbe, Manèbe + Mancozèbe.

SEPTORIOSE SUR CELERI BRANCHE ET RAVE

Il est indispensable d'assurer une bonne protection contre cette maladie à caractère épidémique.

Utilisez : Manèbe, Mancozèbe, Bénomyl, Oxyquinoléate de Cuivre, Benomyl + Mancozèbe, Captafol + Carbendazime, Manèbe + Zinèbe.

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET

Avant le semis, un traitement du sol à l'aide d'un produit à base de Chlorfenvinphos (BIRLANE), Trichloranate (PHYTOSOL), Carbofuran (CURATER en localisation).

TEIGNE DU POIREAU

Maintenir la protection.

Matières actives homologuées : Etrimphos, Azinphos éthyl et méthyl, Chlorpyriphos méthyl, Parathion méthyl.